

Orchestre  
Philharmonique  
de Strasbourg

Orchestre National

Directeur musical : Marc Albrecht

**REGLEMENT DE CONCOURS**

**L'Orchestre Philharmonique de Strasbourg recrute :**

**UN PREMIER VIOLON DANS LE RANG  
Concours le 1<sup>er</sup> octobre 2008**

TOUTES LES EPREUVES ONT LIEU A STRASBOURG, AU PALAIS DE LA MUSIQUE ET DES CONGRES, salle Munch.

**DEBUT DES EPREUVES à 9H précises (tirage au sort de l'ordre de passage).**

Les musiciens intéressés devront adresser le formulaire d'inscription avant le 20 septembre 2008 via Internet, par fax au 03 69 06 37 01 ou par la poste à l'adresse ci-dessous :

DIRECTION DE L'ORCHESTRE PHILHARMONIQUE DE STRASBOURG  
PALAIS DE LA MUSIQUE ET DES CONGRES  
PLACE DE BORDEAUX  
67000 STRASBOURG

**EPREUVES**

**Diapason de l'Orchestre : LA 442**

**IMPORTANT : l'ordre des épreuves sera déterminé par le jury le jour du concours**

**- Morceau imposé :**

Le premier mouvement (avec cadence) et le deuxième mouvement (sans cadence) de l'un des concertos de W.A. MOZART ci-après :

- 3ème concerto en sol majeur K.216
- 4ème concerto en ré majeur K.218
- 5ème concerto en la majeur K.219

**- Oeuvre au choix :**

Le premier mouvement ou le final de l'un des concertos ci-après :

- BRAHMS : Concerto pour violon et orchestre en ré majeur op.77 (sans cadence)
- MENDELSSOHN : Concerto pour violon et orchestre en mi mineur op. 64
- ST SAENS : 3e concerto en si mineur op. 61
- LALO : Symphonie espagnole
- SIBELIUS : Concerto pour violon

## **Traits d'orchestre :**

MOZART : La flûte enchantée

BRUCKNER : Adagio de la 9e symphonie

SMETANA : La Fiancée vendue

STRAUSS : Don Juan - Le Chevalier à la rose

WAGNER : La Walkyrie - Siegfried

VERDI : Don Carlos

BERLIOZ : La damnation de Faust

BARTOK : Concerto pour orchestre

GLINKA : Russlan et Ludmilla, ouverture

## **REMUNERATIONS**

La rémunération, déterminée de cas en cas par référence aux deux premiers échelons de la grille indiciaire des Orchestres Nationaux de Région, s'établit comme suit (valeurs au 01.03.08) :

Indice brut 706 soit traitement mensuel brut de 2 670.37 €

Ou Indice brut 714 soit traitement mensuel brut de 2 697.71 €

Le classement indiciaire sera fixé par prise en compte des services effectués au titre d'une formation régionale ou nationale de statut identique à l'O.P.S. ou par référence aux acquis professionnels et artistiques.

Les candidats reçus seront engagés en qualité d'agent contractuel de la Communauté Urbaine de Strasbourg et affiliés à une caisse de retraite sous réserve du constat d'aptitude physique par le médecin du travail de la C.U.S.

## **PRISE DE FONCTION**

Immédiatement ou pour une date à convenir.

Obligations contractuelles : 29 services/mois

## **CONDITIONS GENERALES**

Les deux premières épreuves du concours auront lieu derrière paravent. Le paravent pourra être retiré à la troisième épreuve, sur décision majoritaire du jury.

Seuls les musiciens membres de l'Orchestre Philharmonique sont autorisés à assister au concours.

**Les frais de voyage et de séjour ne sont pas remboursés.**

## **A noter :**

**Une accompagnatrice officielle sera à la disposition des candidats, qui pourront aussi se faire accompagner par une personne de leur choix. Les répétitions ont lieu la veille de chaque concours. Pour prendre rendez-vous, veuillez téléphoner à la Direction de l'Orchestre  
Tél. 03 69 06 37 00**